

a u x g r a n d s m o t s , l e s g r a n d s m o y e n s

RAPPORT annuel



2005|2006



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec



Vision

Devenir la référence et le lieu de rassemblement au Québec en matière de traduction, de terminologie et d'interprétation.

Mission

Assurer et promouvoir la compétence et le professionnalisme de ses membres dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation. L'Ordre remplit ainsi son mandat de protection du public.

Valeurs

L'OTTIAQ s'acquitte de sa mission en privilégiant les valeurs suivantes :

- la compétence;
- l'éthique;
- la responsabilité professionnelle;
- la transparence;
- la collaboration;
- l'ouverture;
- l'innovation.

Logo



Le fil continu qui forme un ovale ouvert exprime le dynamisme de l'OTTIAQ et de ses membres ainsi que leur ouverture sur le monde. Le mouvement qu'il décrit représente le processus intellectuel complexe du passage d'une langue à une autre, et les deux hémisphères identiques, la fidélité ou la transparence du message d'arrivée. Enfin, les trois lignes plus épaisses et foncées, vers le centre, symbolisent les trois professions, et la ligne centrale, l'Ordre qui les réunit toutes.

Table des MATIÈRES

Vision, mission, valeurs et logo	3
Lettres	5
Rapport de la présidente	6
Rapport de la directrice générale par intérim	8
Rapport de la représentante au Conseil interprofessionnel du Québec	9
Rapport des activités de la région de l'Outaouais	10
Rapport des activités de la région de la Capitale-Nationale	11
Rapport de la trésorière	12
États financiers	13
Tableau des membres et renseignements divers	17
Rapport des activités du Comité administratif	18
Rapport des activités du Bureau	20
Rapport du Secteur affaires professionnelles	23
Rapport du syndic et de la syndique adjointe	24
Rapport des activités du Comité de discipline	24
Rapport des activités du Comité de révision	25
Rapport des activités du Conseil d'arbitrage des comptes	25
Rapport des activités du Comité d'inspection professionnelle	26
Rapport des activités du Comité de la formation	26
Rapport du Secteur communications	27
L'OTTIAQ, c'est aussi... ..	28



Québec 

Montréal, le 8 juin 2006
Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2006.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération respectueuse.

Yvon Marcoux

Ministre de la Justice, procureur général, notaire général
et ministre responsable de l'application des lois professionnelles



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Montréal, le 8 juin 2006
Monsieur Yvon Marcoux
Ministre de la Justice, procureur général, notaire général
et ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2006.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Monique C. Cormier, term. a.



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Montréal, le 8 juin 2006
Maître Gaétan Lemoyne
Président
Office des professions du Québec
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2006.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Monique C. Cormier, term. a.

Rapport de la PRÉSIDENTE



Les actions entreprises ces trois dernières années par l'OTTIAQ étaient encadrées par le plan stratégique 2003-2006. Je vous propose un aperçu des réalisations de l'exercice 2005-2006, qui constitue l'aboutissement de ce plan triennal.

Conformément au plan stratégique, qui mettait l'accent sur les relations avec les clientèles universitaires, et après avoir consacré les deux premiers exercices à une réflexion sur les démarches à entreprendre au sein des universités, les secteurs communications, affaires professionnelles ainsi que développement et gestion ont consacré l'année 2005-2006 à la mise en œuvre des actions planifiées.

Au Secteur communications, c'est la réalisation des activités prévues dans le plan de communication étudiant qui a constitué la plus grande part du travail, notamment le recrutement et la formation de nouveaux ambassadeurs. On appelle ambassadeurs de l'Ordre les membres qui acceptent de faire connaître l'OTTIAQ dans les universités ou auprès de tout public cible. La dizaine d'ambassadeurs recrutés ont reçu une formation qui leur a fait connaître l'Ordre suffisamment pour leur permettre d'en faire des présentations. À leur tour, ces ambassadeurs ont animé près d'une vingtaine de séances d'information sur l'Ordre dans les universités.

En outre, le Secteur communications a réalisé deux dépliants fort utiles à la promotion de l'Ordre, le premier portant sur l'agrément et le deuxième portant sur le programme de mentorat. Arborant le nouveau visuel de l'Ordre, ces dépliants sont un complément parfait aux présentations faites dans les universités. Enfin, le secteur a également travaillé à la refonte du site Web de l'Ordre, dont le lancement aura lieu en juin. Ce nouveau site permettra de mieux répondre aux besoins des différents publics de l'OTTIAQ.

Pour sa part, le Secteur affaires professionnelles peut se féliciter de la popularité croissante du programme de mentorat. En effet, nous avons recruté cette année 16 nouveaux mentors, soit une dizaine de plus qu'au cours du précédent exercice. Cet intérêt démontre la qualité du programme et la

grande satisfaction de ceux et celles qui s'y sont engagés. L'Ordre étant en quelque sorte victime de son succès, le recrutement de mentors a nécessité beaucoup d'efforts de la part du secteur. Des publicités ciblées ont été envoyées à plusieurs membres, suivies d'un rappel téléphonique. De mon côté, je me suis adressée par écrit aux membres pour les sensibiliser à l'importance de s'engager au sein du programme. Des appels à tous ont également été envoyés par courriel. Le programme de mentorat étant le fer de lance de l'agrément, il faut éviter que le recrutement de mentors devienne un frein à son développement. En outre, l'intégration du programme de mentorat aux programmes coopératifs des universités s'est poursuivie. Le comité responsable de ce dossier s'est réuni à plusieurs reprises afin de réfléchir aux modalités du programme et a organisé, en mars dernier, une rencontre avec des représentants de l'entreprise privée afin d'évaluer leur intérêt à y prendre part. Leurs réactions ont été empreintes d'enthousiasme. Le comité devrait déposer un rapport présentant les modalités et les conditions du programme d'ici quelques mois.

En matière d'assurance responsabilité, les professionnels ont reçu une excellente nouvelle. Grâce à l'entrée en vigueur du Règlement modifiant le Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle, les membres qui étaient tenus de souscrire à l'assurance de l'Ordre en dépit du fait que leur employeur en détenait déjà ne peuvent désormais être exclus du régime d'assurance.

Sur le plan de la réglementation, j'aimerais également souligner l'aboutissement d'un dossier qui me tenait particulièrement à cœur : celui de la représentativité des trois professions au sein du Bureau de l'Ordre. En effet, les instances ont voté unanimement pour un projet de modification au Règlement sur la délimitation du territoire du Québec en régions aux fins des élections au Bureau de l'OTTIAQ de façon que les traducteurs, les terminologues et les interprètes puissent être dûment représentés au sein du Bureau. L'ancien règlement ne prévoyait qu'une représentation régionale et ne garantissait aucun siège aux terminologues et aux interprètes. Les modifications proposées avaient pour but de garantir un poste d'administrateur aux terminologues et un autre aux interprètes.



Les modifications réglementaires ont été acheminées à l'Office des professions du Québec et elles ont été publiées à la *Gazette officielle du Québec* du 5 avril 2006. Elles sont entrées en vigueur le 20 avril 2006. Le Bureau a toujours cru fermement que la participation des trois professions au processus décisionnel de l'Ordre est essentielle à la détermination de ses grandes orientations et de son développement.

Au Secteur développement et gestion, l'Ordre a poursuivi ses démarches d'information auprès des professeurs et chargés de cours afin de leur faire connaître les nouvelles modalités d'agrément. Ces démarches ont été bien accueillies par le milieu universitaire, mais il faudra persévérer dans nos efforts pour mieux nous faire connaître. Il faudra en effet encore quelques années avant que le milieu universitaire ne soit véritablement sensibilisé à l'importance de l'agrément.

Autre dossier, la rénovation au printemps dernier des bureaux de l'Ordre, qui n'avaient pas été rafraîchis depuis dix ans. Sans augmenter la surface totale dont nous disposons, les locaux comptent maintenant une salle de conférences, où peuvent se réunir une douzaine de personnes, un bureau supplémentaire et une cuisinette plus fonctionnelle pour accommoder le personnel, sans compter une nouvelle salle de rangement. Nous avons conservé la salle de cours, très utile pour la tenue des activités de formation continue, et qui nous apporte un revenu supplémentaire lorsqu'elle est louée.

Dans un autre ordre d'idées, comment ne pas évoquer l'événement phare de l'année, qui demande la collaboration de tous les secteurs de l'Ordre : le congrès? Nous pouvons nous réjouir d'avoir pris part à une activité de très grande qualité en 2005, qui a encore une fois connu un record de participation. Il m'apparaît que le congrès est plus qu'une simple occasion de rencontres et de formation, ou même davantage qu'une occasion de nouer des liens avec d'autres milieux. C'est une occasion unique de projeter, en la faisant connaître aux autres ordres qui y sont représentés et d'abord à nous-mêmes, l'image que nous nous faisons de notre rôle dans la société. C'est un moment de valorisation privilégiée de nos professions de traducteur, de terminologue et d'interprète. Le lancement, à cette occasion, du nouveau programme de courriels linguistiques, en collaboration avec la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, allait en ce sens.

Sur le plan budgétaire, nous avons, une fois de plus, réalisé un excédent, dont une partie sera à nouveau déposée dans l'avoir des membres. L'Ordre continue d'être en excellente santé financière et nous la devons aux efforts de tous.

Trois ans à la présidence de l'Ordre m'ont fait apprécier la générosité de ceux et celles qui y consacrent une partie de leur énergie et de leur talent, les bénévoles et le personnel permanent. Je veux souligner le travail consciencieux des membres du Bureau, qui m'ont accompagnée pendant mes trois mandats, ainsi que les membres du Comité administratif qui, en toutes circonstances, à un titre ou à un autre, ont agi dans le seul intérêt de l'Ordre et m'ont toujours soutenue. J'aimerais remercier enfin les employées de la permanence sans qu'aucune de nos décisions ne pourrait être mise en œuvre. Pour ma part, en devenant présidente, je souhaitais contribuer à une plus grande reconnaissance de notre Ordre au sein du Conseil interprofessionnel du Québec et dans les milieux, comme les universités, où notre présence est insuffisante. Comme la clé de cette reconnaissance demeure la confiance des membres dans leurs qualités professionnelles et civiques, je souhaitais également pouvoir leur donner, notamment à l'occasion des congrès annuels, l'occasion de prendre conscience de leur valeur. J'ai bon espoir d'y avoir contribué. ■

La présidente,
Monique C. Cormier, term. a.

Rapport de la DIRECTRICE GÉNÉRALE par intérim



L'exercice 2005-2006 se termine sur une note de renouveau : l'Ordre a entamé une cure de beauté et il bénéficiera bientôt de locaux réaménagés. En juillet 2005, à l'occasion du renouvellement du bail, des crédits ont été prévus pour des améliorations locatives. En février 2006, le réaménagement débutait et il se terminera au cours du premier trimestre du nouvel exercice.

Toujours sur le thème du renouveau, l'Ordre a entrepris la refonte de son site Internet et a confié le mandat de développement à MEGAVOLT. Grâce à des outils actuels, son site lui permettra de maximiser ses communications.

Dans la dernière année du plan stratégique 2003-2006, l'équipe de la permanence a continué de travailler à l'atteinte des objectifs, notamment auprès des étudiants dans les universités québécoises :

- Les ambassadeurs de l'OTTIAQ ont fait plus de vingt présentations à des étudiants. Ces activités ont suscité beaucoup d'intérêt et l'OTTIAQ a accru sa visibilité auprès de la population étudiante. L'Ordre remercie ses ambassadeurs pour leur disponibilité et leur excellent travail.
- Des activités visant à intégrer le mentorat aux programmes coopératifs des universités ont été menées. L'étendue des retombées pourra être constatée dans les mois à venir.

- L'Ordre a également poursuivi ses démarches de promotion des nouvelles modalités d'agrément auprès des professeurs et chargés de cours. Des pochettes promotionnelles ont été envoyées aux enseignants d'un certain nombre d'universités. Cette démarche découle de la volonté de l'OTTIAQ de se rapprocher du milieu universitaire.

L'équipe de la permanence s'est, elle aussi, renouvelée en partie. Durant le prochain exercice, une analyse approfondie des besoins en ressources humaines sera faite en tenant compte du plan stratégique 2006-2009.

Je remercie toute l'équipe de la permanence pour sa précieuse collaboration depuis mon arrivée en poste et je désire souligner l'ardeur et la détermination avec lesquelles elle réussit à mener plusieurs projets de front. ■

La directrice générale par intérim,
Katia Nelson, Adm.A.



Rapport de la REPRÉSENTANTE au Conseil interprofessionnel du Québec



Le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) est la voix collective des ordres professionnels. Il représente leurs intérêts auprès des décideurs politiques et sur la place publique.

L'exercice 2005-2006 marquait le quarantième anniversaire du CIQ. Cet anniversaire a été souligné en grand par un déjeuner auquel le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, participait comme conférencier. À cette occasion, il a affirmé la volonté du gouvernement du Québec de collaborer avec les ordres professionnels pour faire avancer un certain nombre de dossiers, dont celui de l'intégration des communautés immigrantes.

C'est d'ailleurs ce dossier qui a le plus retenu l'attention des médias au cours du dernier exercice. Puisqu'il s'agissait d'une priorité, M. Charest a mis sur pied une équipe de travail sur la reconnaissance des diplômes et des acquis obtenus à l'extérieur du Québec, équipe qu'il préside et dont fait partie le directeur général du CIQ, M^e André Gariépy. Les personnes immigrantes devraient pouvoir bientôt obtenir des permis restrictifs permanents, qui leur permettront d'exercer leur profession de manière limitée.

Un autre dossier sur lequel les ordres ont été appelés à se prononcer est celui du projet de loi 86, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. En effet, le CIQ s'est présenté en commission parlementaire afin de souligner la particularité de la gestion des renseignements personnels au sein des ordres, qui ont à la fois un mandat de protection du

public et des rapports de type associatif avec leurs membres. Cette double mission rendait ardu leur simple assujettissement à l'un ou l'autre des régimes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, soit celui du secteur privé ou celui du secteur public. Les arguments du CIQ ont été entendus et nous avons été heureux d'apprendre, le 9 décembre 2005, que les autorités ont accueilli favorablement les arguments du Conseil. Nous devrions donc connaître la conclusion de ce dossier au cours des prochains mois. À ce chapitre, le CIQ devrait élaborer un guide juridique et administratif à l'intention des ordres sur les règles de ce nouveau régime.

Par ailleurs, comme le plan stratégique du CIQ prenait fin avec l'exercice 2005-2006, les ordres ont été sollicités afin de participer à la planification 2006-2010 et de réfléchir à une vision commune pour les dix prochaines années.

Enfin, l'OTTIAQ a participé au Colloque des dirigeants des ordres professionnels qui a eu lieu en septembre 2005 sur le thème « Mieux décider pour mieux protéger le public ». Ce colloque a permis de raffermir les liens qu'il entretient avec différents acteurs du monde professionnel.

L'OTTIAQ est particulièrement satisfait du travail réalisé par le CIQ et il entend continuer de participer à ses activités. ■

La représentante au CIQ,
Monique C. Cormier, term. a.

Rapport des activités de la région de l'OUTAOUAIS



En 2005-2006, le Comité de direction de la région de l'Outaouais était composé des membres suivants : Anne-Marie De Vos, présidente; Michel Parent, premier vice-président; Renée Canuel-Ouellet, deuxième vice-présidente; Andrée Proulx, trésorière; Martine Racette, secrétaire.

Au 31 mars, le Comité avait tenu six réunions ordinaires, auxquelles se sont ajoutées l'assemblée générale annuelle et la journée de planification régionale. À l'assemblée générale annuelle, la présidente de l'Ordre, Monique C. Cormier, est venue présenter un tour d'horizon des activités et réalisations de l'OTTIAQ. Ensuite, le Comité de direction a remis le Prix du bénévole de l'année à Alain René, qui participe très activement aux activités du Comité de l'agrément depuis plusieurs années.

Dans le cadre du programme de formation continue de l'OTTIAQ, la région a tenu deux ateliers. Deux de nos membres ont également participé à la formation des membres ambassadeurs à Montréal.

La Journée mondiale de la traduction, grand rendez-vous du milieu langagier orchestré efficacement par Renée Canuel-Ouellet et Stéphanie Beaulieu en collaboration avec l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario et le Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada, a de nouveau occupé une place de choix dans les activités de la région. À cette occasion, nous avons remis le prix OTTIAQ-Outaouais à un étudiant de l'Université d'Ottawa et à une étudiante de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Pour ce qui est de nos relations avec les étudiants, Gérald Jalbert, membre ambassadeur, a participé à la journée carrières de l'UQO et Michel Parent est allé, à deux reprises, présenter l'OTTIAQ et son programme de mentorat aux finissants du programme en traduction de l'UQO.

Quant aux activités sociales, mentionnons le méchoui, qui semble être devenu une activité annuelle et qui permet aux membres de tisser des liens et de discuter de leurs expériences de travail. Le souper de Noël a réuni une trentaine de membres

et amis de l'Ordre, et a été animé par le groupe Second Début composé de traducteurs musiciens, qui nous ont fait danser sur des airs des années 60.

Pour terminer, je tiens à remercier mes collègues du Comité de direction régional, les bénévoles de l'Outaouais ainsi que tous les membres qui participent aux activités de la région et contribuent ainsi à la vie de l'OTTIAQ dans l'Outaouais. ■

La présidente du Comité de direction régional,
Anne-Marie De Vos, trad. a.

Résultats de la région de l'Outaouais

au 31 mars 2006

	2006	2005
PRODUITS		
FONDS ALLOUÉS 2005-2006	8 000	1 000
ACTIVITÉS		
Formation et perfectionnement	1 973	4 073
Rencontres sociales	3 733	900
Total partiel	5 706	4 973
TOTAL DES PRODUITS	13 706	5 973
CHARGES		
Assemblée annuelle	961	1 690
Centre d'affaires	732	672
Formation et perfectionnement	1 799	2 283
Frais bancaires	234	121
Frais de bureau	122	1 185
Frais de représentation	3 094	2 105
Relations publiques	628	600
Rencontres sociales	3 126	1 303
Réunions	506	469
Service téléphonique et annuaire	2 922	2 560
TOTAL DES CHARGES	14 124	12 987
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(418)	(7 014)
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(49)	7 260
TPS/TVQ (à recevoir)	(370)	(295)
DÉFICIT	(837)	(49)



Rapport des activités de la région de la CAPITALE-NATIONALE



La région de la Capitale-Nationale a connu une autre année fertile en réalisations, qui s'est déroulée sous le signe de la continuité. En effet, les membres du Comité de direction sont restés en poste ou ont été réélus. Il s'agit de : **Christiane Dussault, présidente et représentante de la région au Bureau; de Grant Hamilton, vice-président, responsable des activités de formation et représentant au Comité de la formation continue; de Gillian Misener, secrétaire jusqu'au 15 février 2006; de Danièle Morisset, secrétaire cooptée depuis cette date; d'Yvon Dugal, trésorier et représentant de la région au Bureau; de Carole LeBel, responsable des communications; et de Greg Kelm, membre. Par ailleurs, le Comité s'est donné pour mission, comme par le passé, de participer au rayonnement de l'Ordre dans la région et de rester à l'écoute de ses membres.**

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006, le Comité de direction a tenu sept réunions ordinaires, outre l'assemblée générale annuelle. À cela s'ajoutent de nombreuses communications par courrier électronique, qui nous ont permis d'assurer la conduite des affaires courantes.

Pour ce qui est du programme de formation continue, nous avons tenu deux activités, dont une sur la traduction administrative qui a connu un franc succès. Malheureusement, deux autres activités ont dû être annulées, faute d'inscriptions suffisantes.

Au chapitre des activités de visibilité, la région était représentée au conseil d'administration du cabinet étudiant Langulaire. Par ailleurs, des membres ont suivi un cours sur le rôle d'ambassadeur. Fiers de leur appartenance à l'Ordre, ils sont prêts à porter le flambeau. Aussi est-ce dans cet esprit qu'une présentation de l'OTTIAQ a été donnée en décembre dernier à l'Université Laval et qu'une seconde est en voie d'élaboration.

Animés du désir de rapprochement des langagiers, nous avons invité, à l'occasion de la Journée mondiale de la traduction, M. Guillaume Ducharme, directeur du site Web et de l'intranet du Groupe Cossette Communication, qui a prononcé une allocution sur la place de la traduction dans la vie de tous les jours. Autre activité qui s'inscrit dans la même ligne de pensée: le souper de Noël. Voilà une belle occasion de tisser des liens.

Sur le plan professionnel, deux membres de la région se sont distingués cette année. Tout d'abord, François Lavallée a publié un livre intitulé *Le traducteur averti: Pour des traductions idiomatiques*, fruit d'une longue expérience. Ensuite, Rachel Martinez a été désignée lauréate du Prix littéraire de la Gouverneure générale pour la traduction du livre *Wondrous Strange: the Life and Art of Glenn Gould*. Il s'agit là d'un grand honneur qui met en évidence ses qualités professionnelles et qui rejaillit sur toute la région et, indirectement, sur toute la profession.

Enfin, je ne saurais conclure le présent rapport sans remercier tous les bénévoles de la Capitale-Nationale, notamment Suzanne Bélanger qui s'est vu décerner le prix du bénévole de l'année dans la région pour le travail qu'elle a accompli au fil des ans, ainsi que tous les membres qui, par leur participation aux activités, contribuent à la vie de la région. ■

La présidente du Comité de direction régional,
Christiane Dussault, trad. a.

Résultats de la région de la Capitale-Nationale au 31 mars 2006

	2006	2005
PRODUITS		
FONDS ALLOUÉS 2005-2006	2 000	-
ACTIVITÉS		
Formation et perfectionnement	4 997	2 328
Rencontres sociales	-	452
Total partiel	4 997	2 780
TOTAL DES PRODUITS	6 997	2 780
CHARGES		
Assemblée annuelle	1 176	1 288
Formation et perfectionnement	2 010	1 680
Frais bancaires	95	108
Frais de bureau	7	138
Frais de représentation	579	145
Relations publiques	959	1 001
Rencontres sociales	-	1 461
Réunions	1 626	169
TOTAL DES CHARGES	6 452	5 990
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	545	(3 210)
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 673	5 964
TPS/TVQ à payer (à recevoir)	24	(81)
FONDS NON DÉPENSÉS	3 242	2 673

Rapport de la TRÉSORIÈRE



L'Ordre offre un bilan fort positif et peut se réjouir de sa bonne santé financière. L'exercice 2005-2006 s'est soldé par un excédent de 83 154 \$, les produits totalisant 931 164 \$ et les charges étant de 847 650 \$. Ce résultat découle de la préoccupation constante des administrateurs de l'Ordre d'en gérer efficacement les ressources en collaboration avec l'équipe de la permanence, mais également d'une conjoncture peu susceptible de se répéter.

Affaires professionnelles

Pour le Secteur affaires professionnelles, on constate une augmentation d'environ 5 000 \$ des produits de formation continue par rapport à l'exercice précédent. L'excédent est toutefois moindre que celui de l'an dernier parce que les charges ont été plus élevées. Du côté de l'admission, les produits tirés de l'étude des dossiers et des droits d'agrément se sont élevés à 22 421 \$. Le mentorat a, pour sa part, généré des produits supérieurs de 62,5 % à ceux de l'an dernier, ce qui fait foi de la popularité croissante du programme.

Des frais de 8 751 \$ ont été engagés, principalement en honoraires d'avocats, du fait que le syndicat a reçu cinq plaintes cette année, ce qui est exceptionnel par rapport aux années précédentes.

Communications

Le congrès de cette année a généré des produits en hausse de 17,6 % par rapport à l'exercice précédent, le taux de participation ayant été très élevé. Toutefois, certaines nouveautés apportées au déroulement du congrès et la location de l'auditorium pour accueillir un plus grand nombre de congressistes se sont traduites par une augmentation des charges. L'activité a néanmoins permis de réaliser un excédent similaire à celui de l'exercice 2004-2005.

Les charges liées aux publications, outils permettant à l'Ordre d'assurer une bonne communication avec ses membres, ont légèrement augmenté cette année en raison des coûts de production. Un autre poste de dépenses, soit l'assemblée générale annuelle et le rapport annuel, affiche une diminution de 5 000 \$ par rapport à l'exercice précédent.

Développement et gestion

Les cotisations comptent pour une grande part des ressources de l'Ordre et ce poste croît annuellement en fonction du nombre de membres. Cette année, les cotisations totalisaient 616 367 \$, soit environ 5 000 \$ de plus que l'exercice précédent.

Lors de la renégociation du bail, l'Ordre a obtenu une réduction de loyer de sorte que ce poste demeurera stable au cours des prochaines années, l'Ordre ayant signé un bail de dix ans.

La masse salariale a diminué, deux postes étant restés vacants au cours de l'exercice. Nous nous pencherons sur la structure interne de l'Ordre au cours du prochain exercice et envisageons de redéfinir certains postes au besoin.

Budget 2006-2007

Au cours du prochain exercice, l'Ordre abordera la première année de la mise en œuvre de son nouveau plan stratégique. En lien avec le plan d'action 2006-2007, des initiatives seront lancées dans le cadre desquelles collaboreront étroitement les trois principaux secteurs de l'Ordre.

Affaires professionnelles : Le budget consacré à ce secteur sera principalement affecté à l'inspection professionnelle et à la formation continue. Un soutien financier est prévu pour la poursuite des activités de développement du programme de mentorat, de même que pour accroître la participation étudiante au sein de l'Ordre.

Communications : Le Secteur communications, appuyé par le Secteur affaires professionnelles, poursuivra les démarches déjà bien engagées visant à accroître la visibilité de l'Ordre auprès de la population étudiante. Par ailleurs, le nouveau site Internet devrait grandement faciliter l'accès à une foule d'informations utiles et permettre des communications mieux adaptées aux besoins des membres, des étudiants et du grand public.

Développement et gestion : Une partie de l'excédent de 2005-2006 sera affectée au fonds des immobilisations et de l'informatique pour poursuivre les améliorations locatives et renouveler en grande partie le parc informatique, comme prévu. ■

La trésorière,
Suzanne Mondoux, trad. a.

États FINANCIERS

au 31 mars 2006

13



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de l'**Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec**

J'ai vérifié le bilan de l'**Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec** au 31 mars 2006 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Roger Morin, CA
Comptable agréé

Lachine
Le 28 avril 2006

Bilan au 31 mars 2006

	NOTES	2006					2005
		Fonds d'administration générale \$	Fonds de retraite \$	Fonds des prix \$	Fonds des immobilisations et de l'informatique \$	Total \$	Total \$
ACTIF							
À court terme							
Encaisse		295 342	–	–	–	295 342	159 131
Placements temporaires	2-5	313 578	–	–	–	313 578	43 690
Débiteurs		45 717	–	–	–	45 717	41 311
Charges payées d'avance		19 696	–	–	–	19 696	24 825
		674 333	–	–	–	674 333	268 957
Placements	2-5	67 017	–	–	–	67 017	174 537
Immobilisations corporelles	2-3	10 977	–	–	31 727	42 704	20 891
Immobilisations incorporelles	2-4	–	–	–	11 145	11 145	–
		752 327	–	–	42 872	795 199	464 385
PASSIF							
À court terme							
Créditeurs et charges à payer		93 961	–	–	–	93 961	69 674
Produits reportés	2	323 932	–	–	–	323 932	83 917
Créances interfonds		98 036	(7 122)	(16 472)	(74 442)	–	–
		515 929	(7 122)	(16 472)	(74 442)	417 893	153 591
Soldes de fonds		236 398	7 122	16 472	117 314	377 306	310 794
		752 327	–	–	42 872	795 199	464 385
Engagement locatif	6						

Approuvé par :




Vérfié – voir Rapport du vérificateur
Les notes font partie intégrante des états financiers.

Administratrice

Administratrice

Résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	ANNEXES	2006					2005
		Fonds d'administration générale \$	Fonds de retraite \$	Fonds des prix \$	Fonds des immobilisations et de l'informatique \$	Total \$	Total \$
PRODUITS							
Cotisations		616 367	–	–	–	616 367	611 597
Communications	3	60 914	–	–	–	60 914	60 870
Admission – études de dossiers		9 140	–	–	–	9 140	10 485
Agrément		13 281	–	–	–	13 281	19 380
Congrès annuel		72 608	–	–	–	72 608	61 767
Formation continue – Montréal		48 619	–	–	–	48 619	43 577
Intérêts		16 454	–	–	–	16 454	13 102
Offres d'emploi		40 850	–	–	–	40 850	40 150
Mentorat		5 200	–	–	–	5 200	3 200
Autres produits		37 028	–	–	–	37 028	50 385
Région de l'Outaouais		4 997	–	–	–	4 997	5 972
Région de la Capitale-Nationale		5 706	–	–	–	5 706	2 780
		931 164	–	–	–	931 164	923 265
CHARGES							
Fonctionnement	1	717 311	–	–	–	717 311	679 306
Communications	3	108 734	–	–	–	108 734	115 904
Cotisations de retraite		–	9 420	–	–	9 420	8 092
Prix et bourses		–	–	1 000	–	1 000	1 000
Amortissements		–	–	–	6 582	6 582	3 648
Région de l'Outaouais		14 124	–	–	–	14 124	12 987
Région de la Capitale-Nationale		6 452	–	–	–	6 452	5 990
Perte sur cession d'actifs		1 029	–	–	–	1 029	793
		847 650	9 420	1 000	6 582	864 652	827 720
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)		83 514	(9 420)	(1 000)	(6 582)	66 512	95 545

Vérfié – voir Rapport du vérificateur
Les notes font partie intégrante des états financiers.

Évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006					2005
	Fonds d'administration générale \$	Fonds de retraite \$	Fonds des prix \$	Fonds des immobilisations et de l'informatique \$	Total \$	Total \$
Excédent des produits sur les charges au début de l'exercice	215 884	542	17 472	76 896	310 794	215 249
Excédent net des produits sur les charges (des charges sur les produits)	83 514	(9 420)	(1 000)	(6 582)	66 512	95 545
Affectations de fonds	(63 000)	16 000	—	47 000	—	—
Excédent accumulé des produits sur les charges à la fin de l'exercice	236 398	7 122	16 472	117 314	377 306	310 794

Vérfié – voir Rapport du vérificateur
Les notes font partie intégrante des états financiers.

15

Flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	66 512	95 545
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	9 441	6 651
	75 953	102 196
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(4 406)	(6 405)
Charges payées d'avance	5 129	940
Créditeurs et charges à payer	24 287	18 802
Produits reportés	240 015	(134 033)
	265 025	(120 696)
	340 978	(18 500)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(29 025)	(5 961)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(13 374)	—
	(42 399)	(5 961)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	298 579	(24 461)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	377 358	401 819
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	675 937	377 358

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse, des placements temporaires et des placements.

Vérfié – voir Rapport du vérificateur
Les notes font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires au 31 mars 2006

1. Statut et nature des activités

L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, constitué le 17 mars 1992, regroupe des personnes des professions langagières et est régi par le Code des professions.

2. Conventions comptables

ESTIMATIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont un effet sur les montants d'actif et de passif présentés. Ces estimations et hypothèses influent aussi sur la présentation des actifs, des passifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds de retraite des employés a été créé afin de pourvoir au versement de cotisations à des régimes de retraite pour les employés de l'Ordre.

Le fonds des prix a été créé afin de récompenser les meilleurs candidats à l'examen d'agrément. Depuis l'abolition de cet examen en 1998, le fonds des prix est utilisé pour souligner les mérites d'un finissant ou d'une finissante du baccalauréat en traduction d'une université reconnue par l'OTTIAQ.

Le fonds des immobilisations et de l'informatique, anciennement fonds des communications et de l'informatique, a été créé afin de favoriser la visibilité de l'OTTIAQ, de valoriser les titres professionnels, de tenir à jour le parc informatique et de procéder aux investissements en immobilisations qui s'imposent.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'Ordre amortit ses immobilisations corporelles selon les taux et les méthodes suivants, à l'exception des œuvres d'art qui ne sont pas amorties :

Matériel informatique	30 %, dégressif
Logiciels	100 %, dégressif
Sceaux	20 %, dégressif
Mobilier de bureau	20 %, dégressif
Améliorations locatives	10 ans, linéaire

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'Ordre amortit ses immobilisations incorporelles selon le taux et la méthode suivante :

Site Web	3 ans, linéaire
----------	-----------------

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

PLACEMENTS

Les placements en obligations sont comptabilisés au coût.

Notes complémentaires

au 31 mars 2006 (suite)

CONSTATATION DES PRODUITS

Les rentrées liées aux activités de fonctionnement sont constatées à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent les cotisations encaissées au cours de l'exercice qui ont trait à l'exercice suivant.

3. Immobilisations corporelles

	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	56 055	42 869	13 186	13 720
Sceaux	15 494	9 875	5 619	5 755
Œuvres d'art	1 416	—	1 416	1 416
Mobilier de bureau	328	33	295	—
Améliorations locatives	23 356	1 168	22 188	—
	96 649	53 945	42 704	20 891

4. Immobilisations incorporelles

	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Site Web	13 374	2 229	11 145	—

5. Placements

	2006	2005
	\$	\$
Obligations		
Les obligations viennent à échéance entre 2007 et 2009 et portent intérêt à des taux variant entre 2,50 % et 7,25 % (valeur de marché de 367 120 \$ en 2006; de 207 053 \$ en 2005)	365 578	203 863
Actions (la valeur de marché est de 14 241 \$ en 2006; 14 364 \$ en 2005)	15 017	14 364
	380 595	218 227
Placements réalisables au cours du prochain exercice	313 578	43 690
	67 017	174 537

6. Engagement locatif

L'Ordre s'est engagé en vertu d'un bail à long terme se terminant le 31 décembre 2015, représentant un montant minimum de 63 000 \$ annuellement.

7. Impôts sur le revenu

L'Ordre est exempté des impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) (l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

8. Instruments financiers

JUSTE VALEUR

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, des créiteurs et des produits reportés correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des placements cotés correspondent approximativement à leur valeur boursière.

Véifié – voir Rapport du vérificateur

Charges de fonctionnement

de l'exercice terminé le 31 mars 2006 (Annexe 1)

	2006	2005
	\$	\$
FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais d'administration (annexe 2)	591 136	598 851
Agrément	13 031	12 380
Congrès annuel	57 460	42 822
Discipline	9 751	4
Divers comités	2 452	1 270
Documentation	560	594
Formation continue – Montréal	28 784	19 249
Inspection professionnelle	7 253	3 567
Mentorat	6 293	858
Services aux membres	591	(289)
	717 311	679 306

Véifié – voir Rapport du vérificateur

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Frais d'administration

de l'exercice terminé le 31 mars 2006 (Annexe 2)

	2006	2005
	\$	\$
Frais d'administration		
FRAIS DU SECRÉTARIAT		
Salaires et avantages sociaux	297 897	310 179
Loyer	73 762	77 350
Articles de bureau	15 293	15 849
Assurances	2 870	2 840
Compteur postal	5 103	7 370
Électricité	3 445	3 360
Entretien - locaux et matériel	2 430	2 974
Formation	613	1 350
Services informatiques	6 016	4 580
Location de matériel	6 524	6 580
Service téléphonique	7 104	6 481
Service de messagerie	1 232	635
Sous-traitance	798	1 050
Taxes	16 367	16 283
Amortissements	2 859	3 003
	442 313	459 884
AUTRES FRAIS D'ADMINISTRATION		
Assemblée annuelle - rapport annuel	9 928	14 915
Autres rémunérations	10 000	10 000
Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)	36 828	36 806
Contribution au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)	8 416	7 903
Divers	2 993	814
Envois groupés	27 927	30 421
Frais bancaires et cartes de crédit	12 396	10 042
Frais de déplacement et de représentation	2 716	2 078
Honoraires de vérification	4 750	4 250
Honoraires professionnels	15 677	15 325
Planification stratégique	5 001	2 667
Réunions du Bureau	12 191	3 746
	148 823	138 967
	591 136	598 851

Véifié – voir Rapport du vérificateur

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Autres renseignements pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 (Annexe 3)

Communications

	2006			2005		
	Produits	Charges	Excédent (déficit)	Produits	Charges	Excédent (déficit)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Circuit	23 227	48 092	(24 865)	26 346	49 127	(22 781)
L'antenne	—	12 626	(12 626)	—	11 938	(11 938)
Répertoire	37 687	38 685	(998)	34 524	40 870	(6 346)
Relations publiques	—	6 766	(6 766)	—	11 556	(11 556)
Site Web	—	2 565	(2 565)	—	2 413	(2 413)
	60 914	108 734	(47 820)	60 870	115 904	(55 034)

Véifié – voir Rapport du vérificateur

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Tableau des MEMBRES et RENSEIGNEMENTS divers

Au 31 mars 2006, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec comptait 14 membres d'honneur et 1719 membres, pour un total de 1733 membres, dont 1294 à Montréal, 179 dans la région de la Capitale-Nationale et 260 dans la région de l'Outaouais. L'effectif a évolué comme suit :

■ MEMBRES AU 1 ^{er} AVRIL 2005	1727
Permis révoqués	- 65
Permis délivrés	+ 71
TOTAL DES MEMBRES AU 31 MARS 2006	1733

■ TRADUCTEURS AGRÉÉS AU 1 ^{er} AVRIL 2005	1672
Permis révoqués	- 62
Permis délivrés	+ 64
TOTAL DES TRADUCTEURS AGRÉÉS AU 31 MARS 2006	1674*

■ TERMINOLOGUES AGRÉÉS AU 1 ^{er} AVRIL 2005	72
Permis révoqués	- 2
Permis délivrés	+ 1
TOTAL DES TERMINOLOGUES AGRÉÉS AU 31 MARS 2006	71*

■ INTERPRÈTES AGRÉÉS AU 1 ^{er} AVRIL 2005	32
Permis révoqués	- 1
Permis délivrés	+ 0
TOTAL DES INTERPRÈTES AGRÉÉS AU 31 MARS 2006	31*

* Certains membres sont agréés dans plus d'une catégorie.

■ MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE EXIGIBLE AU 1 ^{er} AVRIL 2005	
Agréés	360 \$
Agréés de 65 ans et plus	135 \$

■ RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2006, l'OTTIAQ comptait 36 candidats à l'agrément, dont 8 inscrits au programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle (mentorat). Les étudiants inscrits à l'OTTIAQ étaient au nombre de 280.

■ DROITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2005-2006

Candidats à l'agrément	250 \$
Étudiants	40 \$

Rapport des activités du COMITÉ ADMINISTRATIF

RÉUNIONS DE 2005-2006



Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006, le Comité administratif de l'Ordre a tenu sept réunions ordinaires.

Principales résolutions adoptées par le Comité administratif entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006

- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau d'adopter la nouvelle image de l'Ordre.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau d'approuver les états financiers 2004-2005. Il est également résolu que l'excédent soit affecté au fonds de retraite et au fonds des immobilisations et de l'informatique (fonds renommé) à partir d'une appropriation des fonds du fonds d'administration générale et qu'un montant de 20 000 \$ soit conservé dans le fonds d'administration générale.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau l'approbation du budget 2005-2006 avec les modifications proposées.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau de ne pas augmenter la cotisation des membres pour 2006-2007, ce qui maintiendrait la cotisation à 360 \$ pour les membres et à 135 \$ pour les membres âgés de 65 ans ou plus, et de ne pas augmenter les droits d'inscription des candidats à l'agrément et des étudiants pour 2006-2007, ce qui maintiendrait les droits d'inscription à 250 \$ pour les candidats à l'agrément et à 40 \$ pour les étudiants.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau d'exercer l'option de renouvellement du bail pour le 2021, avenue Union, bureau 1108, Montréal, et de créer un fonds pour des améliorations locatives.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau l'approbation du plan de communication destiné aux étudiants des universités québécoises avec les modifications demandées.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau d'adopter une mesure administrative prévoyant que :
 - > en cas de non-respect des normes de présentation des échantillons soumis au soutien d'une demande d'agrément ou d'une demande de reconnaissance d'une combinaison de langues supplémentaire, l'Ordre se réserve le droit de refuser l'agrément ou la demande de reconnaissance d'une combinaison de langues supplémentaire, ou de ne pas permettre à un candidat de présenter une nouvelle demande d'agrément ou à un membre de présenter une nouvelle demande de reconnaissance d'une combinaison de langues supplémentaire ;
 - > lorsqu'un candidat inscrit au programme de mentorat ne respecte pas les normes de présentation des textes au mentor, l'Ordre se réserve le droit de refuser l'agrément ou de prolonger le programme de mentorat pendant une période maximale de trois mois ;
 - > l'information relative à cette nouvelle mesure soit versée dans le site Web de l'Ordre dès son adoption par le Bureau et soit inscrite dans le dossier d'information sur l'admission à l'OTTIAQ lorsqu'il sera réédité ;
 - > le Comité administratif ait le pouvoir d'appliquer la mesure administrative.
- Adoption d'une résolution maintenant la décision de délivrer gratuitement et sur demande un permis comportant la nouvelle désignation de l'Ordre.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau de procéder au mois de mai de chaque année à la radiation des personnes qui n'ont pas versé leur cotisation au 1^{er} avril, soit lors de la dernière réunion du Bureau, et de faire paraître la liste des personnes radiées dans le numéro de *L'antenne* qui suit la radiation.



- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau de confier la refonte et l'hébergement du site Web de l'Ordre à l'entreprise MEGAVOLT.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau d'adopter les modalités de fonctionnement du Comité des prix avec les modifications demandées.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau la candidature de Noëlle Guilloton pour le Prix du CTTIC et la candidature de Karin Montin pour le Prix du bénévolat du CTTIC.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau :
 - > de ne pas ajouter le cumul de diplômes au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes;
 - > que seuls les baccalauréats qui comportent une formation spécialisée en traduction soient reconnus pour donner ouverture aux permis de traducteur agréé et de terminologue agréé;
 - > que les diplômes qui devront être retirés de la liste des diplômes reconnus comme donnant ouverture aux permis de traducteur agréé et de terminologue agréé puissent donner lieu à une équivalence de diplômes, s'ils répondent aux exigences réglementaires de l'Ordre.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau d'apposer une étiquette indiquant le nom, l'adresse et le numéro de membre sur l'enveloppe intérieure qui doit recueillir le bulletin de vote.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau de modifier le Règlement sur les élections au Bureau de l'OTTIAQ de manière à prévoir une représentation sectorielle et que la version française du Règlement modifiant le règlement sur les élections au Bureau de l'OTTIAQ soit soumise au Bureau pour adoption.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau l'adoption de la nouvelle grille d'activités du programme de mentorat avec les modifications demandées.
- Adoption d'une résolution augmentant les frais de déplacement en voiture dans la Politique de remboursement des dépenses de l'OTTIAQ.
- Adoption d'une résolution approuvant la nouvelle arborescence du site Web avec les modifications demandées.
- Adoption d'une résolution recommandant au Bureau d'adopter une répartition des administrateurs au prorata du nombre de membres par région, c'est-à-dire deux administrateurs représentant la région de l'Outaouais, un administrateur représentant la région de la Capitale-Nationale et huit administrateurs représentant la région de Montréal.
- Adoption d'une résolution nommant Katia Nelson, Adm.A., au poste de directrice générale par intérim de l'Ordre jusqu'au 25 août 2006.
- Adoption d'une résolution approuvant le *Guide des normes de pratique professionnelle en traduction* sous réserve de modifications mineures apportées au texte.
- Adoption d'une résolution approuvant la nouvelle maquette du site Web avec les modifications demandées.
- Adoption d'une résolution prévoyant que les frais de déplacement et de séjour soient remboursés aux mentors de l'Ordre de l'extérieur de Montréal qui assistent à la formation sur la déontologie et la pratique professionnelle selon la Politique de remboursement des dépenses de l'OTTIAQ.

Rapport des activités du BUREAU

RÉUNIONS DE 2005-2006



Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006, le Bureau de l'Ordre a tenu cinq réunions ordinaires et trois réunions extraordinaires.

Principales résolutions adoptées par le Bureau entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006

- Adoption d'une résolution approuvant le rapport du vérificateur et les états financiers de 2004-2005, y compris les affectations de fonds présentées aux états financiers, ceux-ci devant être présentés à l'Assemblée générale des membres. Il est également résolu d'approuver :
 - > qu'un montant de 20 000 \$ soit conservé dans le fonds d'administration générale;
 - > que le fonds des communications et de l'informatique soit renommé « fonds des immobilisations et de l'informatique » et qu'il soit utilisé pour procéder aux investissements en immobilisations et pour tenir à jour le parc informatique;
 - > qu'un montant de 8 100 \$ soit affecté au fonds de retraite et un montant de 80 185 \$ au fonds des immobilisations et de l'informatique, à partir d'une affectation du fonds d'administration générale pour un montant de 88 285 \$.
- Adoption d'une résolution approuvant le budget 2005-2006 avec les modifications demandées.
- Adoption d'une résolution proposant à l'Assemblée générale des membres de retenir les services de Roger Morin, comptable agréé, pour la vérification des livres et des comptes de l'Ordre pour 2005-2006.
- Adoption d'une résolution proposant à l'Assemblée générale des membres de ne pas augmenter la cotisation des membres pour 2006-2007, ce qui fixerait la cotisation à 360 \$ pour les membres et à 135 \$ pour les membres âgés de 65 ans ou plus. Il est également résolu que le Bureau propose à l'Assemblée générale des membres de ne pas augmenter les droits d'inscription des candidats à l'agrément et des étudiants pour 2006-2007, ce qui fixerait les droits d'inscription à 250 \$ pour les candidats à l'agrément et à 40 \$ pour les étudiants.
- Adoption d'une résolution approuvant la convocation et le projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale des membres 2005.
- Adoption d'une résolution approuvant que l'Ordre exerce l'option de renouvellement du bail pour le 2021, avenue Union, bureau 1108, Montréal, et que les améliorations locales soient financées à même le fonds des immobilisations et de l'informatique.
- Adoption d'une résolution désignant Noëlle Guilloton, Marielle Hébert et Carole Trottier comme scrutatrices d'élections, et François Gauthier comme scrutateur suppléant.
- Adoption d'une résolution adoptant la nouvelle image de l'Ordre.
- Adoption d'une résolution décernant à Sylvain Dandenault, étudiant à l'Université du Québec en Outaouais, le prix Mary-Coppin OTTIAQ.
- Adoption d'une résolution décernant le Mérite OTTIAQ à Jean-François Joly.
- Adoption d'une résolution pour l'adoption de la version anglaise du Règlement modifiant le règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle de l'OTIAQ et son acheminement à l'Office des professions pour examen.
- Adoption d'une résolution nommant Jean-François Joly au poste de secrétaire adjoint pour les fonctions inhérentes au bon déroulement du processus électoral, étant entendu que cette nomination est temporaire, soit jusqu'à la fin de ce processus.
- Adoption d'une résolution adoptant le plan de communication destiné aux étudiants des universités québécoises.
- Adoption d'une résolution approuvant les plans d'action du Secteur communications pour 2005-2006 et dissolvant le Comité du site Web.
- Adoption d'une résolution approuvant les plans d'action du Secteur affaires professionnelles pour 2005-2006 avec les modifications demandées.
- Adoption d'une résolution approuvant le Programme de surveillance générale de l'exercice des professions de traducteur, de terminologie et d'interprète agréés pour 2005-2006.



- Adoption d'une résolution approuvant que :
 - > soit adoptée une mesure administrative prévoyant que, en cas de non-respect des normes de présentation des échantillons soumis au soutien d'une demande d'agrément ou d'une demande de reconnaissance d'une combinaison de langues supplémentaire, l'Ordre se réserve le droit de refuser l'agrément ou la demande de reconnaissance d'une combinaison de langues supplémentaire et de ne pas permettre à un candidat de présenter une nouvelle demande d'agrément ou à un membre de présenter une nouvelle demande de reconnaissance d'une combinaison de langues supplémentaire;
 - > lorsqu'un candidat inscrit au programme de mentorat ne respecte pas les normes de présentation des textes au mentor, l'Ordre se réserve le droit de refuser l'agrément ou de prolonger le programme de mentorat pendant une période maximale de trois mois;
 - > l'information relative à cette nouvelle mesure soit versée sur le site Web et inscrite dans le dossier d'information sur l'admission à l'OTTIAQ;
 - > le Comité administratif ait le pouvoir d'appliquer la mesure administrative.
- Adoption d'une résolution approuvant les plans d'action du Secteur développement et gestion pour 2005-2006 et créant un Comité spécial sur la planification stratégique ayant pour mandat d'élaborer le plan stratégique 2006-2009.
- Adoption d'une résolution prévoyant que le Bureau procède, à sa réunion du mois de mai de chaque année, à la radiation du tableau des membres des personnes qui n'ont pas versé leur cotisation dans le délai fixé. Il est également résolu que l'Ordre fasse paraître annuellement dans *L'antenne* la liste des personnes radiées dans un tableau comprenant également la liste des nouveaux membres et des personnes qui réintègrent l'Ordre et que cette modalité soit applicable à partir de cette année.
- Adoption d'une résolution radiant du tableau des membres de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé leur cotisation pour l'exercice 2005-2006 au 1^{er} avril 2005, ou prenant acte de leur démission et permettant à la secrétaire de l'Ordre de donner les suites appropriées à la présente décision.
- Adoption d'une résolution nommant Monique C. Cormier et Valérie Palacio-Quintin respectivement représentante et déléguée de l'Ordre au Conseil interprofessionnel du Québec.
- Adoption d'une résolution nommant Michel Parent délégué de l'Ordre à la réunion de novembre 2005 du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC).
- Adoption d'une résolution :
 - > nommant Linda Caron membre du Conseil d'arbitrage des comptes pour un mandat de deux ans à compter du 22 septembre 2005;
 - > renouvelant le mandat de Johanne Leclerc, Nathalie Cartier et Marielle Hébert comme membres du Conseil d'arbitrage des comptes pour deux ans;
 - > nommant Marielle Hébert présidente du Conseil d'arbitrage des comptes;
 - > renouvelant le mandat de Marie Bouchard comme membre du Comité de discipline pour deux ans;
 - > renouvelant le mandat de Sylvie Lavallée comme secrétaire du Comité de discipline pour deux ans;
 - > nommant Anne-Marie De Vos membre du Comité de la formation de l'OTTIAQ, conformément à l'article 3 du Règlement sur le Comité de la formation des traducteurs, interprètes et terminologues agréés;
 - > nommant Isabelle Landry membre du Comité d'inspection professionnelle.
- Adoption d'une résolution nommant John Duff et Marie-Madeleine Fraignaud inspecteurs-conseils pour un mandat de deux ans.
- Adoption d'une résolution approuvant les modalités de fonctionnement du Comité des prix telles que modifiées.
- Adoption d'une résolution approuvant que l'Ordre soumette la candidature de Noëlle Guilloton pour le Prix du CTTIC et que l'Ordre soumette la candidature de Karin Montin pour le Prix du bénévolat du CTTIC.
- Adoption d'une résolution approuvant que la refonte et l'hébergement du site Web soient confiés à l'entreprise MEGAVOLT.
- Adoption d'une résolution approuvant :
 - > que le cumul de diplômes ne soit pas ajouté au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes;



- > que seuls les baccalauréats qui comportent une formation spécialisée en traduction soient reconnus pour donner ouverture au permis de traducteur agréé et de terminologue agréé;
 - > que les diplômes qui devront être retirés de la liste des diplômes reconnus comme donnant ouverture aux permis de traducteur agréé et de terminologue agréé puissent donner lieu à une équivalence de diplômes, s'ils répondent aux exigences réglementaires de l'Ordre.
- Adoption d'une résolution approuvant que l'Ordre appose une étiquette indiquant le nom, l'adresse et le numéro de membre sur l'enveloppe intérieure qui doit recueillir le bulletin de vote.
 - Adoption d'une résolution modifiant le Règlement sur les élections au Bureau de l'OTTIAQ de manière à prévoir une représentation sectorielle et que la version française du Règlement modifiant le règlement sur la délimitation du territoire du Québec en régions aux fins des élections au Bureau de l'OTTIAQ soit adoptée telle quelle.
 - Adoption d'une résolution approuvant le programme de courriels linguistiques entre l'Ordre et la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.
 - Adoption d'une résolution acceptant, sous réserve que l'Ordre ait un représentant qu'il aura lui-même choisi aux fins de ces négociations, l'ébauche de résolution qui sera présentée à la réunion du CTTIC du 26 novembre 2005 relative au mandat donné au CTTIC de déterminer avec la direction du Bureau de la traduction les modalités de préparation, de présentation et d'étude des demandes d'agrément des traducteurs, terminologues et interprètes de niveau TR2 et supérieur qui travaillent au Bureau de la traduction, et ce, dans le respect des exigences particulières de l'OTTIAQ. La résolution prévoit que Michel Parent donne les suites appropriées à la décision.
 - Adoption d'une résolution nommant Hélène Gauthier secrétaire du Comité de discipline à la place de Sylvie Lavallée, de façon provisoire.
 - Adoption d'une résolution adoptant le Règlement modifiant le règlement sur la délimitation du territoire du Québec en régions aux fins des élections au Bureau de l'OTTIAQ tel que modifié et prévoyant la transmission de la version française du règlement à l'Office des professions du Québec.
 - Adoption d'une résolution renouvelant aux mêmes conditions le programme d'assurance responsabilité profession-
- nelle pour 2006-2007 auprès de La Capitale, assurances générales.
 - Adoption d'une résolution autorisant la syndique de l'Ordre à s'adjoindre les services d'un expert.
 - Adoption d'une résolution nommant Léo M. Israël syndic de l'Ordre et Murielle Arsenault syndique adjointe de l'Ordre. Le syndic et la syndique adjointe entrent en fonction dès leur nomination.
 - Adoption d'une résolution déléguant Anne-Marie De Vos à la réunion du CTTIC le 13 mai 2006.
 - Adoption d'une résolution :
 - > nommant Monique C. Cormier au poste de directrice générale par intérim de l'Ordre;
 - > confiant le pouvoir au Comité administratif de l'Ordre de procéder à la recherche de candidats pour le poste de directeur général de l'Ordre, lequel poste pourra être cumulé, au choix du Comité administratif, avec celui de secrétaire de l'Ordre;
 - > confiant au Comité administratif de l'Ordre le pouvoir de nommer un directeur général de l'Ordre, de fixer sa rémunération et de convenir avec cette personne des conditions de son engagement;
 - > dans l'éventualité où Monique C. Cormier serait dans l'impossibilité de continuer à assumer le poste de directrice générale par intérim, confiant le pouvoir au Comité administratif de nommer un nouveau directeur général par intérim, de fixer sa rémunération et de convenir avec cette personne des conditions de son engagement.
 - Adoption d'une résolution :
 - > nommant Hélène Gauthier au poste de secrétaire par intérim de l'Ordre;
 - > confiant le pouvoir au Comité administratif de l'Ordre de procéder à la recherche de candidats pour le poste de secrétaire de l'Ordre, lequel poste pourra être cumulé, au choix du Comité administratif, avec celui de directeur général de l'Ordre;
 - > confiant au Comité administratif de l'Ordre le pouvoir de nommer un secrétaire de l'Ordre, de fixer sa rémunération et de convenir avec cette personne des conditions de son engagement. ■

Nomination des membres du Comité administratif pour l'exercice 2005-2006

22

- Monique C. Cormier, term. a., présidente
- Anne-Marie De Vos, trad. a., première vice-présidente
- Valérie Palacio-Quintin, trad. a., deuxième vice-présidente
- Suzanne Mondoux, trad. a., trésorière
- Annie Langlois, Dt.P., ARP, administratrice nommée

Rapport du Secteur AFFAIRES PROFESSIONNELLES



Le Secteur affaires professionnelles regroupe les fonctions de l'Ordre qui assurent la compétence des membres, notamment l'agrément, le mentorat, la formation initiale, l'inspection professionnelle et la formation continue. Non seulement s'assure-t-il que les nouveaux membres ont les compétences nécessaires à la pratique de leur profession, mais il offre aussi aux membres des outils qui leur permettent d'améliorer et de maintenir leurs compétences tout au long de leur carrière.

Ainsi, le Comité de l'agrément a examiné les nombreuses demandes d'agrément et a fait suivre ses dossiers au Comité administratif avec recommandation d'acceptation ou de refus. À la suite de ces démarches, l'Ordre a accueilli 71 nouveaux membres cette année, dont cinq ont suivi avec succès le programme de mentorat.

L'OTTIAQ est constamment à la recherche de professionnels soucieux de la relève et de la mission de l'Ordre pour grossir les rangs de son groupe de mentors. Les efforts de recrutement se sont poursuivis et, cette année, certains membres ont été retenus par l'Ordre. L'OTTIAQ a ainsi recruté 12 nouveaux mentors.

De plus, le Comité spécial sur le mentorat a continué son travail d'analyse et de réflexion sur l'intégration du programme de mentorat aux programmes coopératifs des universités. Le comité a d'abord examiné le contenu des stages des programmes coopératifs afin de les comparer au contenu du programme de mentorat de l'Ordre. Puis les représentants des universités ont été invités à se joindre au comité afin de préparer un projet d'intégration du programme de mentorat aux programmes coopératifs. Le projet a ensuite été présenté à des employeurs. La prochaine étape consistera à soumettre le projet aux instances de l'Ordre.

Parallèlement à ce dossier, on a poursuivi la réflexion sur les aménagements qui seraient nécessaires pour que l'on intègre la formation sur la déontologie et la pratique professionnelle (FDPP), qui constitue l'une des conditions d'agrément de l'Ordre, à des programmes universitaires.

Le Comité de la formation, composé de représentants de l'Ordre, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, a mené une réflexion sur les cumuls de diplômes et a soumis ses recommandations au Bureau de l'Ordre, qui les a acceptées. En parallèle, le comité a poursuivi son analyse des programmes universitaires en vue d'assurer l'adéquation entre la formation initiale et les normes professionnelles.

Le Comité d'inspection professionnelle a, cette année, inspecté 25 membres sélectionnés selon les critères établis au début de l'exercice et fondés sur l'activité professionnelle, le type de pratique et les années d'inscription au tableau des membres de l'Ordre. Pour le comité, l'étape suivante consistera à analyser les résultats et, le cas échéant, à offrir des conseils ou des recommandations.

Le Comité de la formation continue a pour sa part présenté 14 ateliers, dont plusieurs ont dû être offerts à deux reprises en raison de leur popularité. De plus, deux entreprises ont eu recours au programme de vente à forfait de l'Ordre pour offrir une formation à leur personnel.

La rédaction du *Guide des normes de pratique professionnelle en traduction* a été terminée. La version finale sera soumise sous peu aux instances de l'Ordre.

Enfin, le règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle a été approuvé par l'Office des professions du Québec et publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Je tiens à remercier les nombreux bénévoles qui font profiter l'Ordre de leur expérience en participant aux travaux du Secteur affaires professionnelles et permettent ainsi à l'OTTIAQ d'assurer la compétence et le professionnalisme de ses membres. Je remercie également l'équipe de la permanence de son soutien et, en particulier, Hélène Gauthier, responsable des affaires professionnelles. ■

La vice-présidente, Affaires professionnelles,
Anne-Marie De Vos, trad. a.

Rapport du SYNDIC et de la SYNDIQUE ADJOINTE



Le rôle du syndic ou de la syndique de l'Ordre est défini à l'article 122 du Code des professions, qui énonce que le syndic fait enquête à la suite d'une plainte portée contre un professionnel qui a commis une infraction aux dispositions du Code des professions, du Code de déontologie ou des règlements de l'Ordre. Si l'enquête démontre qu'une infraction a été commise, le syndic portera plainte, conformément à l'article 123 du Code des professions, devant le Comité de discipline de l'Ordre. Il peut aussi décider de transmettre la demande d'enquête au Comité d'inspection professionnelle.

Au cours de l'exercice 2005-2006, cinq demandes d'enquête ont été déposées. Deux des enquêtes suivent leur cours et les résultats seront connus au prochain exercice. Trois enquêtes ont été menées à terme, des communications avec les membres visés ayant permis de les informer de la situation et, le cas échéant, de les prévenir des changements à apporter à

l'exercice de leurs activités. Aucun de ces dossiers n'a été soumis au Comité de discipline. Un différend a été soumis à la conciliation. Le résultat sera également connu au prochain exercice. ■

Le syndic,
Léo M. Israël, trad. a.

La syndique adjointe,
Murielle Arsenault, trad. a.

Nombre de plaintes reçues	5
Nombre de plaintes portées devant le Comité de discipline	0
Nombre de différends soumis à la conciliation	1
Nombre de différends réglés à l'étape de la conciliation	0
Nombre de plaintes transmises au Comité d'inspection professionnelle	0

Rapport des activités du COMITÉ DE DISCIPLINE



Le Comité de discipline est chargé de l'étude de toute plainte formulée contre un membre de l'Ordre ou contre une personne qui a été membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés par l'Ordre.

Présidé par M^e Jacques Lamoureux, ce comité est également composé de Nicole Bélanger, Marie Bouchard, Victor C. Jaar et Éliane Orléans-Gerstein. M^e Sylvie Lavallée et Hélène Gauthier ont assumé successivement les fonctions de secrétaire du comité.

Conformément au Règlement sur les normes relatives à la rédaction et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels, le Comité de discipline avise les membres de l'Ordre qu'entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006, il n'a été saisi d'aucune plainte disciplinaire. ■

M^e Jacques Lamoureux

Rapport des activités du COMITÉ DE RÉVISION



Le Comité de révision de l'Ordre a pour fonction de donner à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête un avis relativement à la décision du syndic ou d'un syndic adjoint de ne pas porter une plainte.

Le Comité de révision de l'Ordre, présidé par Guy Bertrand, est composé de Linda Ballantyne, Denise Della Mora, Annie Langlois et Ilda Moreyra Basso. Hélène Gauthier assume les fonctions de secrétaire du comité.

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité de révision n'a pas eu à se réunir au sujet d'une décision du syndic ou de la syndique adjointe de l'Ordre. ■

Guy Bertrand, trad. a.

Rapport des activités du CONSEIL D'ARBITRAGE DES COMPTES



Le Conseil d'arbitrage des comptes a pour fonction de traiter les demandes d'arbitrage des comptes des clients qui ont un différend avec un membre de l'Ordre sur le montant d'un compte pour services professionnels.

Le Conseil d'arbitrage des comptes de l'Ordre, présidé par Marielle Hébert, est composé de Linda Caron, Nathalie Cartier

et Johanne Leclerc. Hélène Gauthier assume les fonctions de secrétaire du comité.

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Conseil d'arbitrage des comptes n'a été saisi d'aucune demande. ■

Marielle Hébert, term. a.

Rapport des activités du COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE



Le Comité d'inspection professionnelle a pour fonction de surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre. Le programme d'inspection professionnelle élaboré par le comité propose un encadrement des professionnels et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la pratique professionnelle des membres.

Le Comité d'inspection professionnelle de l'Ordre, présidé par Betty Howell, se compose de François Gauthier, vice-président, Don Gilmore, Isabelle Landry et Carole Trottier. Hélène Gauthier assume les fonctions de secrétaire du comité. Sept inspecteurs-conseils, soit Louise Brooks, Linda Caron, Myrna Castellaro, John Duff, Marie-Madeleine Fraignaud, Allan Parvu et Élisabeth Rochette, procèdent aux inspections.

Au cours de l'exercice 2005-2006, le Comité d'inspection professionnelle s'est réuni à quatre reprises, notamment pour faire l'étude des rapports et pour déterminer les critères de sélection des membres inspectés, fondés sur l'activité professionnelle, le type de pratique et les années d'inscription au tableau des membres de l'Ordre. Les inspecteurs-conseils ont inspecté 25 membres cette année et le comité effectuera l'étude des rapports sous peu.

Enfin, encore une fois cette année, le comité tient à souligner l'excellente collaboration des membres inspectés au processus d'inspection. ■

Betty Howell, trad. a.

Rapport des activités du COMITÉ DE LA FORMATION



Le Comité de la formation a pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, les questions relatives à la formation des traducteurs, des terminologues et des interprètes au Québec.

Il est composé de deux représentants de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), MM. Paul St-Pierre et Philippe Caignon, d'un représentant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jason Morin, qui a succédé à M. François Hardy, et de deux représentants de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, Monique C. Cormier, présidente de l'Ordre, et Anne-Marie De Vos, vice-présidente aux affaires professionnelles. Hélène Gauthier, responsable des affaires professionnelles de l'Ordre, assume les fonctions de secrétaire.

Le Comité de la formation a mené cette année une réflexion sur la question du cumul de diplômes qui donnent ouverture aux permis de l'Ordre. Il a soumis ses recommandations au Bureau de l'Ordre, qui les a acceptées. Ainsi, le cumul de diplômes ne pourrait plus donner ouverture aux permis de traducteur et de terminologue agréés, et seuls les baccalauréats en traduction seraient reconnus pour donner ouverture à ces mêmes permis. Le Bureau de l'Ordre a acheminé ses recommandations à l'Office des professions du Québec afin d'apporter des modifications au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes. Par ailleurs, le comité a poursuivi l'étude des programmes de traduction offerts à l'extérieur du Québec afin de faciliter l'évaluation des demandes d'équivalence de diplômes et il a procédé à la mise à jour des programmes de traduction offerts au Québec. ■

Monique C. Cormier, term. a.

Rapport du Secteur COMMUNICATIONS




Le rôle du Secteur communications consiste à assurer le rayonnement de l'Ordre et à promouvoir ses titres auprès de la population et de ses clientèles cibles.

Dans le cadre de la démarche entreprise par l'OTTIAQ pour s'inscrire dans le parcours des étudiants et assurer ainsi la relève dans ses rangs, l'exercice 2005-2006 a constitué la première année de mise en œuvre du plan de communication visant cette clientèle. Entre autres choses, le Secteur communications a informé les universités de l'existence des ambassadeurs de l'OTTIAQ, ce qui a donné lieu à des séances d'information dans les cours. Des dépliants visant à faire connaître le statut d'étudiant, les modalités d'agrément et le programme de mentorat ont été produits. L'Ordre a aussi pris part aux premiers Jeux de la traduction, qui réunissaient des étudiants de cinq universités. De plus, le Secteur a travaillé à la composition d'un comité étudiant qui organisera des activités liées à la profession.

L'activité principale du Secteur est sans conteste le congrès. Cette année, l'Ordre a franchi le cap des 400 participants, dont le quart était des étudiants. Les deux conférenciers d'honneur, Louise Beaudoin et Pierre Curzi, ainsi que plusieurs conférenciers connus du public ont amené les membres à explorer les horizons de l'interculturalité. L'événement a même eu des échos au Royaume-Uni dans le *Bulletin*, publication bimestrielle de l'*Institute of Translation and Interpreting*, grâce au concours de Marie Désy-Field. C'est également au congrès que nous avons lancé officiellement le programme de courriels linguistiques visant à jumeler des membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) à des membres de l'OTTIAQ dans le but d'améliorer la qualité du français dans les médias. Le lancement s'est fait en présence de Monique C. Cormier, présidente de l'Ordre, d'Alain Gravel, président de la FPJQ, de Jean-François Lisée et de Marie-Éva de Villers.

Parmi les activités particulièrement appréciées des membres, mentionnons le cocktail du Nouvel An, qui a pris la forme d'une découverte de bières et fromages québécois, animé par la lecture d'un extrait de la nouvelle *Rendez-vous* par Daniëlle Charron, lauréate du concours de nouvelles, et le Grand rendez-vous des terminologues, réunissant cette année Noëlle Guilloton, Marie-Éva de Villers et Guy Bertrand, qui a connu un tel succès que l'activité a été reprise.

Comme chaque année, l'Ordre a souligné la contribution remarquable de certains membres. Ainsi, le Mérite OTTIAQ a été remis à Jean-François Joly, bien connu du milieu pour sa participation au dictionnaire couramment appelé *Le Ménard*. La toute première Médaille du bénévolat Claire-Stein – Nouveaux membres a été décernée à Marco Fiola, tandis que le Prix du bénévolat Claire-Stein a été attribué *ex æquo* à Aline Francoeur et à Eve Renaud. Quant au prix Mary-Coppin  OTTIAQ, il a été remis à Sylvain Dandenault, étudiant de l'Université du Québec en Outaouais.

Pour ce qui est des publications de l'Ordre, *Circuit* a notamment abordé le thème de la terminologie, qui a suscité un très grand intérêt dans le milieu universitaire et au Bureau de la traduction. *L'antenne* a poursuivi sa mission d'information, résolument ancrée dans l'ère électronique. Par ailleurs, le Web étant devenu une vitrine et un outil de communication sans pareils, l'Ordre s'est tourné vers des spécialistes pour assurer la refonte complète de son site. Au terme de cet exercice, l'OTTIAQ disposera d'un outil performant qui lui permettra d'exploiter de nouveaux moyens de communication.

Enfin, pour assurer sa visibilité auprès de la population, l'Ordre a contribué à un cahier sur l'industrie de la langue publié dans le journal *Les Affaires* en mai 2005 et il a profité de quelques occasions pour faire connaître son point de vue dans les journaux, notamment dans *La Presse* et *Le Devoir*.

En plus de reposer sur le personnel de la permanence, principalement Julie Villeneuve, responsable des communications, ce travail est le fruit de vaillants bénévoles. Je remercie tous ceux et celles qui ont collaboré aux divers dossiers du Secteur communications et qui ont ainsi permis à l'Ordre de rayonner toujours un peu plus. Je tiens à remercier particulièrement Hilles Hamersley, Nelson Tactuk et Eve Renaud qui ont assuré la présence de l'Ordre sur la toile pendant plusieurs années. Puisque mon mandat se termine avec la fin de cet exercice, je profite de l'occasion pour saluer tous ceux et celles avec qui j'ai eu le plaisir de travailler. J'espère que leur générosité saura en « contaminer » d'autres! ■

La vice-présidente, Communications,
Valérie Palacio-Quintin, trad. a.

L'OTTIAQ, c'est aussi...

Membres du Bureau 2005-2006

Comité administratif

Monique C. Cormier, *term. a.,
présidente*

Anne-Marie De Vos, *trad. a.,
première vice-présidente,
vice-présidente, Affaires professionnelles*

Valérie Palacio-Quintin, *trad. a.,
deuxième vice-présidente,
vice-présidente, Communications*

Suzanne Mondoux, *trad. a., trésorière*

Annie Langlois, *Dt. P., ARP,
administratrice nommée par l'Office
des professions du Québec*

Autres administrateurs

François Abraham, *trad. a.*

Johanne Boucher, *trad. a.*

Jean-Claude Chee-Hin-Sam, *trad. a.*

Yvon Dugal, *trad. a.*

Christiane Dussault, *trad. a.*

Michelle Gosselin, *trad. a.*

Martine Moresco, *trad. a.*

Michel Parent, *trad. a.*

Wilma Scappaticci, *trad. a.*

Autres administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Abdellatif Chouky

Nathalie Ebnoether

Syndics

Léo M. Israël, *trad. a.,
syndic (depuis le 20 février 2006)*

Murielle Arsenault, *trad. a., syndique
(jusqu'au 20 février 2006), syndique
adjointe (depuis le 20 février 2006)*

Membres d'honneur

Jacques Boulay, *trad. a.*

André P. Clas, *trad. a.*

Betty Cohen, *trad. a.*

Mary E.C. Coppin, *trad. a., term. a.†*

Jean-Claude Corbeil

William Georges Côté, *trad. a.*

Jean-Paul Coty†

Jean Darbelnett†

René Deschamps, *trad. a.*

André Desrochers, *trad. a.*

Robert Dubuc, *trad. a., term. a.*

Lucien Forgues, *trad. a., term. a.*

Paul-André Fournier†

Jeanne Grégoire†

Paul A. Horguelin, *trad. a.*

Victor C. Jaar, *trad. a.*

Jean-François Joly, *trad. a.*

Nada Kerpan, *trad. a., term. a.*

Claire Laroche-Kahanov†

Jean-Marie Laurencet†

Paul Galt Michaud†

Armand Papineau-Couture†

Marcel Paré†

Berthe Penvernet†

Mary Plaice, *trad. a.*

David M. Stewart†

François Vézina†

Jean-Paul Vinay†

Personnel de la permanence de l'OTTIAQ 2005-2006

Katia Nelson, *directrice générale par
intérim (depuis le 14 mars 2006)*

Monique C. Cormier, *term. a.,
directrice générale par intérim
(du 24 février au 13 mars 2006)*

Sylvie Lavallée, *directrice générale et
secrétaire (jusqu'au 21 février 2006)*

Hélène Gauthier, *responsable des affaires
professionnelles, secrétaire par intérim
(depuis le 24 février 2006)*

Julie Villeneuve, *responsable
des communications*

Loraine Landry, *adjointe administrative
(jusqu'au 4 janvier 2006)*

Pauline Pommet, *coordonnatrice
à l'agrément*

Marie-Ève Ducharme, *secrétaire
administrative (jusqu'au 6 avril 2005)*

Lilianne Bisson, *commis à la comptabilité
et à l'administration*

Anne-Solange Diène, *secrétaire-
réceptionniste*



Membres des comités de l'OTTIAQ 2005-2006

La présidente, la directrice générale et la secrétaire sont membres d'office de tous les comités.

Comité de direction de la région de l'Outaouais

Anne-Marie De Vos, trad. a., *présidente et représentante au Bureau*

Michel Parent, trad. a., *premier vice-président et représentant au Bureau*

Renée Canuel-Ouellet, trad. a., *deuxième vice-présidente*

Andrée Proulx, trad. a., *trésorière*

Martine Racette, trad. a., *secrétaire*

Comité de direction de la région de la Capitale-Nationale

Christiane Dussault, trad. a., *présidente et représentante au Bureau*

Grant Hamilton, trad. a., *vice-président*

Carole LeBel, trad. a., *responsable des communications*

Yvon Dugal, trad. a., *trésorier et représentant au Bureau*

Gillian Misener, trad. a., *secrétaire (jusqu'au 15 février 2006)*

Danièle Morisset, trad. a., *secrétaire par intérim (depuis le 23 février 2006)*

Greg Kelm, trad. a., *membre*

Secteur développement et gestion

Comité spécial sur la planification stratégique 2006-2009

Anne-Marie De Vos, trad. a., *responsable*

Donald Barabé, trad. a.

Johanne Boucher, trad. a.

Monique C. Cormier, term. a.

Yvon Dugal, trad. a.

Suzanne Mondoux, trad. a.

Katia Nelson**

Secteur affaires professionnelles

Comité de l'agrément

Maria Duarte, trad. a., *responsable*

Christine Daguerre-Massieu, int. a.

Blanca Espinoza, trad. a.

Marielle Hébert, term. a.

Lee Heppner, trad. a.

Pierre Lacoste, int. a.

Chantal de Lorme, trad. a.

Samir Moukal, trad. a.

Pauline Pommet**

Alain René, trad. a.

Marilyn Thomson, trad. a.

Conseil d'arbitrage des comptes

Marielle Hébert, term. a., *présidente*

Linda Caron, trad. a.

Nathalie Cartier, trad. a., term. a.

Johanne Leclerc, trad. a.

Comité de discipline

M^e Jacques Lamoureux, *président*

Nycole Bélanger, trad. a., term. a.

Marie Bouchard, trad. a.

Victor C. Jaar, trad. a.

Éliane Orléans-Gerstein, int. a.

Comité de la formation

Monique C. Cormier, term. a., *présidente*

Philippe Caignon*

Anne-Marie De Vos, trad. a.

François Hardy*

Jeason Morin*

Paul St-Pierre*

Comité de la formation continue

Aline Francœur, term. a., *responsable*

Georges L. Bastin, trad. a.

Marco Fiola, trad. a., term. a.

Noëlle Guilloton, term. a.

Grant Hamilton, trad. a.

Carole Poisson, term. a.

Comité d'inspection professionnelle

Betty Howell, trad. a., *présidente*

François Gauthier, trad. a., *vice-président*

Don Gilmore, int. a.

Isabelle Landry, trad. a.

Carole Trottier, trad. a., term. a.

Inspecteurs-conseils

Louise Brooks, trad. a.

Linda Caron, trad. a.

Myrna Castellaro, trad. a., term. a.

John Duff, trad. a., int. a.

Marie-Madeleine Fraignaud, trad. a., term. a.

Allan Parvu, trad. a.

Élisabeth Rochette, trad. a.

Comité de révision

Guy Bertrand, trad. a., *président*
Linda Ballantyne, int. a.
Denise Della Mora, trad. a., term. a.
Annie Langlois, Dt. P., ARP
Ilda Moreyra Basso, trad. a.

Comité spécial sur les actes réservés

Betty Cohen, trad. a., *responsable*
Donald Barabé, trad. a.
Wallace Schwab, trad. a., term. a.

Comité spécial sur le mentorat

Comité restreint

Anne-Marie De Vos, trad. a.,
responsable
Marjorie Agrifoglio***
François Gauthier, trad. a.
Wilma Scappaticci, trad. a.

Consultants (universités)

Gilles Bélanger, trad. a.
Nycole Bélanger, trad. a., term. a.
Marthe Catry-Verron, trad. a.

Consultants (entreprises)

Andrée Bachand*
Sylvain Beauchamp, trad. a.
Stéphanie Beaulieu, trad. a.
Diane Blais, trad. a.
Nathalie Cartier, trad. a., term. a.
Betty Cohen, trad. a.
Jeanne Duhaime, trad. a.
Wilma Elalouf, trad. a.
André Jenkins, trad. a.
Claude Simard, trad. a.

Projet Guide de la pratique professionnelle en terminologie

Pauline Prince, term. a., *chargée de projet*

Projet Guide de la pratique professionnelle en traduction

Wallace Schwab, trad. a., term. a.,
chargé de projet

Projet Vente à forfait d'activités de formation continue

Aline Francœur, term. a.,
chargée de projet

Secteur communications

Comité de rédaction de Circuit

Michel Buttiens, trad. a., *responsable*
Yolande Amzallag, trad. a.
Brigitte Charest***
Pierre Cloutier, trad. a.
Marie-Pierre Héту, term. a.
Gloria Kearns*
Didier Lafond*
Solange Lapierre*
François Lavallée, trad. a.
Éric Poirier, trad. a.
Eve Renaud, trad. a.
AnneMarie Taravella***
Julie Villeneuve**

Comité des prix

Élaine Potvin, trad. a., *responsable*
Johanne Chevalier, trad. a.
Noëlle Guilloton, term. a.
Marielle Hébert, term. a.
Dennis Maloney, trad. a.
Monique Martel, trad. a.
Karin Montin, trad. a.
Julie Villeneuve**

Projet Concours de nouvelles

Micheline Simard, trad. a.,
chargée de projet

Projet Congrès 2005

Valérie Palacio-Quintin, trad. a.,
chargée de projet
Nathalie Cartier, trad. a., term. a.
Monique C. Cormier, term. a.
Noëlle Guilloton, term. a.
Julie Villeneuve**

Projet Étudiants

Valérie Palacio-Quintin, trad. a.,
chargée de projet
Julie Villeneuve**

Projet Journée mondiale de la traduction

Valérie Palacio-Quintin, trad. a.,
chargée de projet

Projet L'antenne

Linda Caron, trad. a., *chargée de projet*

Projet Recrutement

Julie Villeneuve**, *chargée de projet*

* Collaborateurs externes

** Employées de la permanence

*** Étudiantes inscrites à l'OTTIAQ



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 845-4411 | 1 800 265-4815
Télécopie : 514 845-9903
info@ottiaq.org
www.ottiaq.org

Région de l'Outaouais
Case postale 1451, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y1
Téléphone : 819 920-0249

Région de la Capitale-Nationale
101, avenue Wilfrid-Laurier
Québec (Québec) G1R 2K8
Téléphone : 1 800 265-4815

Production du rapport annuel

Coordination : Julie Villeneuve, responsable des communications

Conception graphique : Martine Maksud et Olivier Lasser

Impression : Production JG

Dépôt légal 2^e trimestre 2006

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec